

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 25 (1978)  
**Heft:** 11-12

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

population se félicite de l'activité utile d'une organisation dont la création, en son temps, avait suscité quelques remous.»

Eh bien!, chapeau à la protection civile de Bulle, c'est vraiment du beau boulot, et il en faudrait beaucoup comme ça. C'est le meilleur moyen d'informer et d'intéresser les gens.

## Train de secours des CVV pour l'intervention dans les tunnels

Le samedi 11 février 1978, un des dix trains d'extinction et de sauvetage (TES) des CFF (le BLS en a aussi un), stationnait de 9 h 45 à 11 h 30 en gare de Fribourg, pour visite et démonstration.

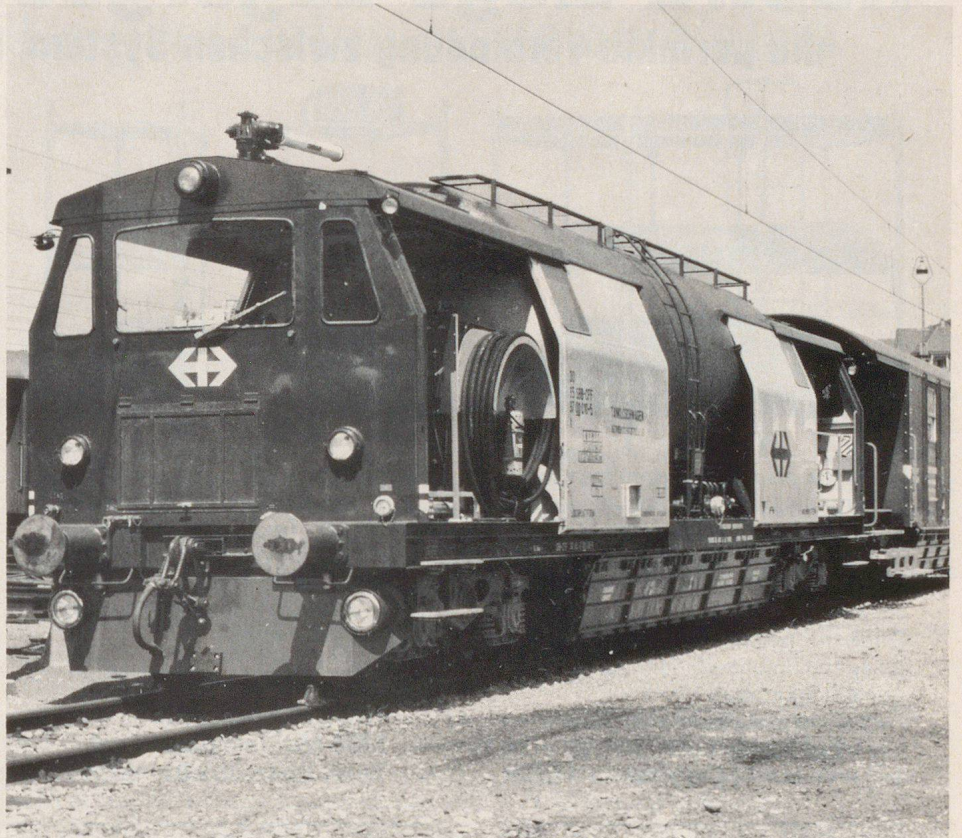
Nous sommes reconnaissants à MM. B. Guisolan, chef OPE du 1er arrondissement et J. Bongard, chef OPE des CFF à Fribourg, de nous avoir si gentiment reçus. Nous avons été vivement intéressés par les qualités et les possibilités de ce «TES», dont j'espère pouvoir revenir, dans de prochains numéros, sur les principales caractéristiques. Pour aujourd'hui, je me contenterai de citer intégralement un des paragraphes de la riche documentation mise obligeamment à notre disposition:

### «Collaboration

Les nouveaux TES ferroviaires ne doivent pas forcément rester immobilisés à leur lieu de stationnement; ce sont des engins mobiles par excellence qui peuvent être déplacés en fonction des plans d'alarme régionaux.

Il est donc souhaitable que des contacts étroits se développent entre les équipes des TES ferroviaires et autres organismes d'intervention (sapeurs-pompiers communaux, Centre de secours incendie, sapeurs-pompiers d'entreprises, etc.) – (et PC, remarque personnelle).

Il est souhaitable également que ces nouveaux moyens d'intervention soient pris en considération dans le cadre des «plans catastrophe» communaux et cantonaux établis par les organismes de protection compétents. Cependant, il ne faut pas oublier que le cheminot d'une équipe d'intervention d'un TES, malgré sa formation de sapeur-pompier d'entreprise ou de défense hydrocarbures, n'arrivera jamais à acquérir l'expérience d'un pompier professionnel.»



## Ce numéro double 11-12 est le dernier de cette année 1978

qui a été aussi la première de ma présidence de la Commission de rédaction et d'information de l'USPC. Succéder au professeur Wehrle, notre actuel président central, était accepter une lourde tâche. Grâce à la bonne camaraderie qui a régné dans notre commission, à la collaboration de chacun et à l'appui de tous, ma mission a été très facilitée. Ma reconnaissance va à tous ceux qui ont œuvré pour que notre revue remplisse au mieux son rôle de moyen d'information et soit aussi un lien entre tous les membres de la grande famille USPC et de ses sections cantonales.

Il me serait impossible de relever les mérites particuliers de chacun, mais je tiens à adresser un merci spécial à MM. Mumenthaler, Aeberhard et Wedlake de l'Office fédéral pour la protection civile, au professeur Wehrle et au Comité central, à MM. Alboth et Lehmann, rédacteur-secrétaire général et caissier central, à tous les membres de la Commission de rédaction et d'information, au personnel de l'imprimerie Vogt-Schild, plus particulièrement à Mlle Zobrist qui nous reçoit toujours si aimablement dans ses locaux fort accueillants. Grand merci aussi à vous, chers lec-

teurs et lectrices, aux annonceurs, à tous ceux qui nous apportent appui et soutien, à tous ceux qui comprennent la valeur d'une protection civile efficace.

Et à toutes et à tous, meilleurs vœux de joyeuses fêtes et de bonne et heureuse nouvelle année 1979!

*Charles Reichler*

*Président de la Commission de rédaction et d'information*

**MEXAG**



**SICHERHEITSTECHNIK**

8042 ZÜRICH, Riedtlistrasse 8  
Telefon 01 60 17 69, Telex 59 943



**Notstromleuchten**

Unsere Notstromleuchten geben sofort strahlend helles Licht bei Stromausfall. Wir führen tragbare Wand- und Einbaumodelle. Normal- oder Halogenlicht.

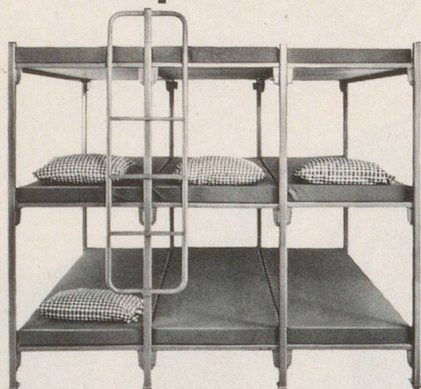
**ab Fr. 229.–**

**MEXAG**



# Hostra Liege-Lagergestell+Noppa Pat. angem.

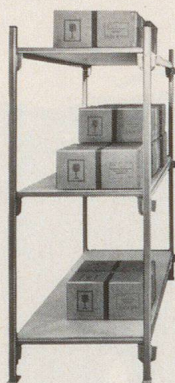
die perfekte Verbindung zwischen System, Funktion, Stabilität.



Unser neues schockgeprüftes Liege-Lagergestell ist technisch ausgereift, Es entspricht den neuesten Normen und Vorschriften des Bundesamtes für Zivilschutz, es ist formschön und unverwüstlich.

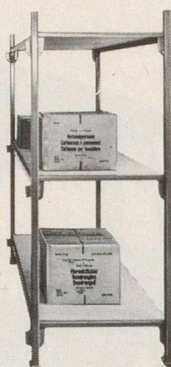
Dank der einfachen Keilverbindung ist es schnell montiert, oder zum Lagergestell umgebaut.

Sämtliche Metallteile sind plastifiziert. Die eingehängte Leiter ermöglicht einen sicheren Einstieg in jeden Liegeplatz.



Dank der Keilverbindung, entsteht im Nu aus dem Liege- das Lagergestell. Stabilität und Tragkraft sind optimal, es bietet enorm viel Platz, ist übersichtlich und raumsparend. Alles in allem, ein perfektes System, funktionell und stabil.

**TECHNO-Meubles**  
2735 Malleray-Bévilard  
Téléphone 032 92 19 22



Die neue Matratze NOPPA hat gegenüber den herkömmlichen Unterlagen verschiedene Vorteile.

Ihre rund 700 Noppen, gewährleisten optimale Luftzirkulation. Jegliche Feuchtigkeit verdunstet, ein hygienisches Problem ist gelöst!

Dazu kommt ein höheres Raumgewicht, welches den Liegekomfort verbessert und die Matratze widerstandsfähiger macht.

Wir dürfen mit gutem Gewissen sagen «Bessere Qualität zum gleichen Preis».

**Hochstrasser AG**  
8630 Rüti/ZH 055 3117 72

**hostra** mobiliar

## Das ist der ideale Versorgungs- Kanister für vielfältigste ZS-Belange

leicht, handlich, praktisch,  
korrosions- und verschleissicher.

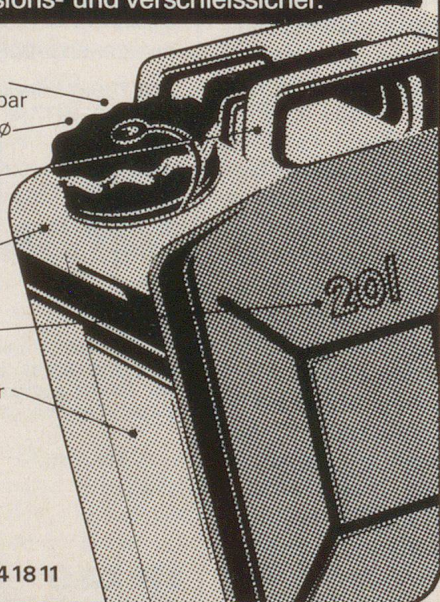
Schraubverschluss mit  
Halteschleife, plombierbar  
Weite Öffnung: 90 mm Ø

3-Griff-Konstruktion:  
damit 1 Person  
4 Kanister tragen kann

Kunststoffmaterial,  
bruchfest und  
chemikalienresistent

Geringes Gewicht:  
nur 2,2 kg!  
Inhalt 20 Liter

Raumsparend, stapelbar



**Orlaga AG**  
Lagereinrichtungen  
3084 Wabern, 031/541811

## SAFELIGHT

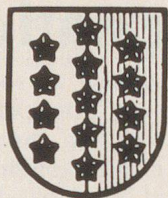
**Peinture de sécurité  
photoluminescente**

Ce produit révolutionnaire de fabrication suisse, véritable accumulateur de lumière, élimine angoisse et panique en cas de rupture de courant, incendie ou autre catastrophe, et permet tout déplacement aisé dans les sous-sols, escaliers de secours, abris et autres locaux.

Distributeur officiel:

**SAFELIGHT**

Chemin de Vernand-Dessous 4  
1033 Cheseaux, téléphone 021 91 33 51



## La protection civile en Valais

L'organisation de la protection civile en Valais pose des problèmes d'adaptation locale tout à fait particuliers en raison du mouvement perpétuel de sa population (145 383 habitants et 76 communes de langue française, 61 180 habitants et 87 communes de langue allemande).

Nombre de petites communes se vident la journée de toute leur population active attirée par des centres urbains offrant des possibilités de travail plus rémunératrices, nombre de stations sont surpeuplées en haute période touristique et désertées en saison creuse; à cela s'ajoute la traditionnelle transhumance qui a imposé depuis des siècles à chaque famille valaisanne la nécessité de résidences secondaires.

Dans ces conditions, il a fallu grouper certaines communes voisines pour créer des organismes de protection civile communs.

L'expérience acquise fait ressortir les difficultés causées par de tels groupements: des communes d'importance approximativement égale n'acceptent pas que l'une d'entre elles soit désignée comme commune directrice; la répartition des frais pose des problèmes sans cesse nouveaux selon le lieu où le matériel est entreposé, où la construction s'érige; le domicile du chef local est facilement remis en cause; la personnalité plus ou moins marquée des présidents de communes et des conseillers communaux dont les mandats peuvent changer tous les quatre ans, les divergences politiques,

les soucis de préséance créent souvent des embûches exigeant une diplomatie sans cesse en éveil pour éviter des conflits capables de reléguer les services de protection civile au nombre des restés pour compte.

Malgré ces inconvénients la protection civile a progressé de façon réjouissante, la population ayant pu se rendre compte de son utilité lors de diverses catastrophes dont notre canton a été victime: accidents de chemin de fer, inondations, avalanches et éboulements, feux de forêts, etc.

Les membres de la protection civile ont spontanément consenti de gros efforts lors de chaque intervention; ils ont reconnu la nécessité d'une bonne formation de base et de cours de répétition; ils ont connu la satisfaction d'être utiles.

Les autorités ont pu apprécier le rendement d'un organisme bien structuré, bien instruit, bien équipé; ils ont pu enregistrer des économies dans les frais d'intervention, se féliciter des sauvetages obtenus tant de biens matériels que de vies parfois menacées.

Le spectre de la guerre a ainsi pu être relégué au second plan même si la protection civile vise avant tout à se protéger de faits de guerre, et l'on a songé à une organisation de secours efficace en tout temps et notamment lors de catastrophes du temps de paix.

Dans ces conditions, les communes ont accepté de participer aux frais d'achats de matériel pour

Fr. 10 700 000.—, d'incorporation et d'instruction du personnel et des cadres (10 360 personnes sont à disposition dont 50 % parfaitement instruites; selon l'ancienne législation les communes de moins de 1000 habitants n'avaient pas d'organismes de protection et n'ont donc pas formé de personnel), et elles ont achevé ou commencé à construire les dispositifs suivants:

- 3 centres opératoires protégés (300 lits)
- 1 poste sanitaire de secours
- 11 postes sanitaires (30 lits)
- 24 postes de commandement
- 18 locaux d'attente
- 18 locaux à matériel

Des abris publics ont également été érigés offrant 8400 places protégées, s'ajoutant aux 116 000 places créées dans des abris privés.

La situation actuelle permet donc de bien augurer de l'avenir puisque des résultats probants ont été acquis avec 62 communes astreintes selon l'ancienne législation. C'est d'ailleurs en présentant cette image que les responsables cantonaux ont commencé leur périple auprès des nouvelles communes astreintes en vue de les informer sur les buts poursuivis et sur leurs obligations.

Malgré les soucis financiers prévisibles, l'accueil de ces nouveaux impétratifs n'est pas trop désagréable: c'est donc avec un esprit neuf et plein d'allant qu'anciens et nouveaux responsables vont unir leurs efforts pour paraachever l'œuvre commencée.



# THOMA

Jacq. Thoma AG  
Technische Bürsten  
8401 Winterthur  
Tel. 052 25 85 86



Werkzeuge  
Maschinen  
Beschlüge  
Haushaltartikel

**Strahm**

Greifengasse 38, beim Claraplatz  
4005 Basel Telefon 269900